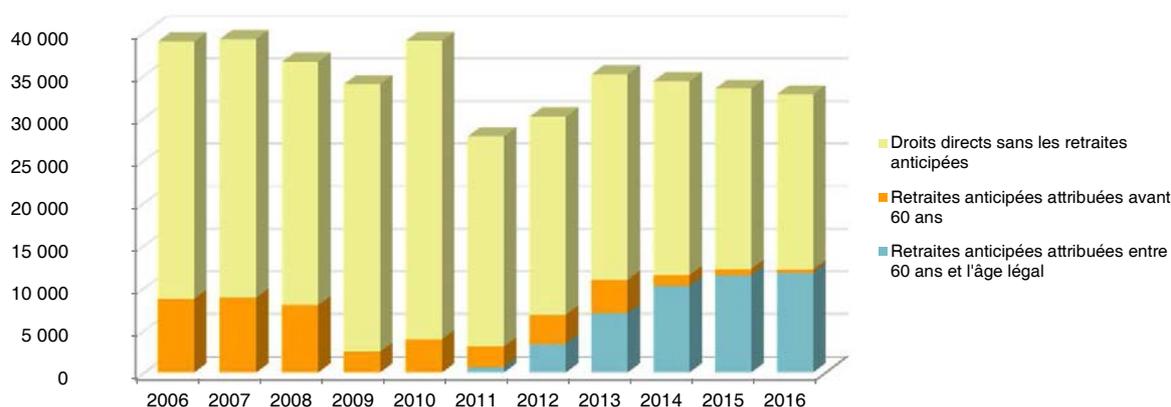




**Retraités résidant en Carsat Normandie**

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	17 185	24 443	41 628
Droits directs (retraites personnelles)	15 973	16 742	32 715
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 212	7 701	8 913
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	752	970	1 722

**Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006**



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 571	4 665	13 236
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,4 ans	62,2 ans	61,8 ans
Droits dérivés	73,9 ans	72,1 ans	72,4 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Pensions à taux réduit	5,5%	10,1%	7,9%
Retraités bénéficiant d'une surcote	10,0%	10,9%	10,5%
Polypensionnés	51,7%	38,3%	44,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	306 975	396 942	703 917
Retraités percevant un droit direct seul	296 172	269 579	565 751
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 964	20 582	22 546
Retraités percevant les deux à la fois	8 839	106 781	115 620
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	2,1%	2,3%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	76 229	31 518	107 747
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,9 ans	74,3 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	838 €	639 €	726 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 144 €	972 €	1 064 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,0%	49,9%	34,7%

<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

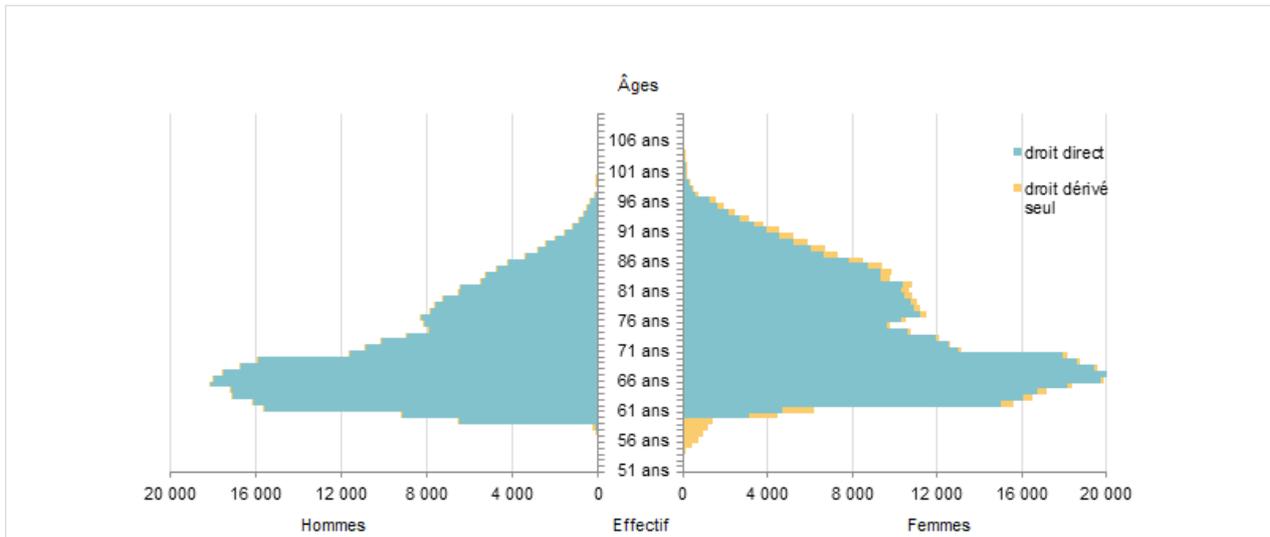
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

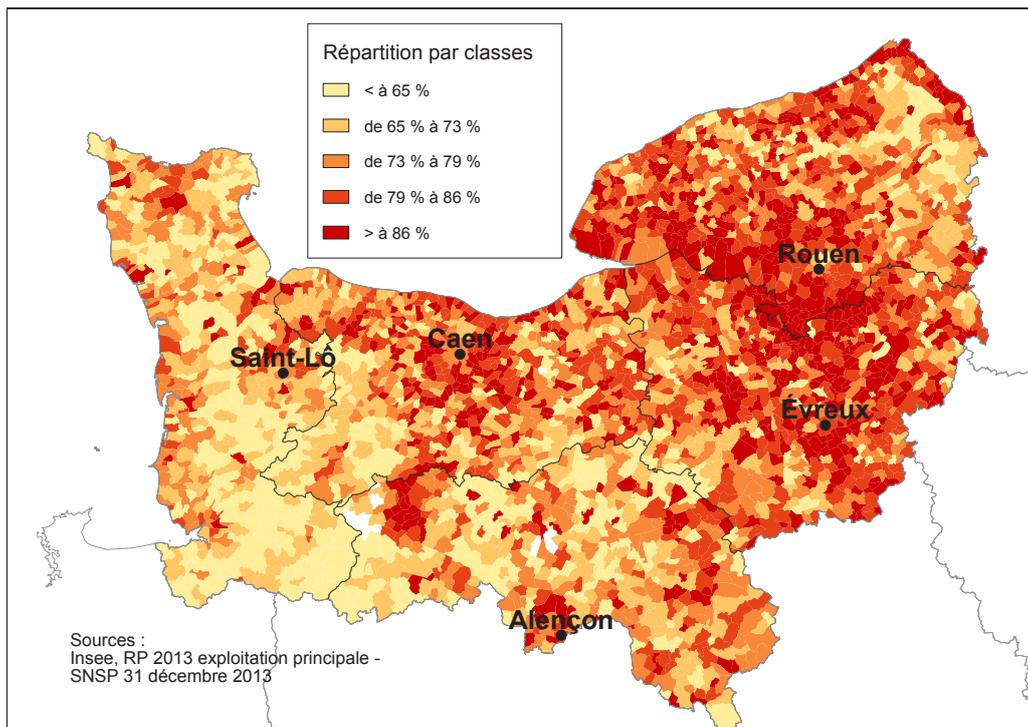
<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

## Pyramide des âges des résidents



## Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Normandie



## Prestataires payés par la Carsat Normandie

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
14 - Calvados	57 209	75 569	132 778
27 - Eure	48 640	58 501	107 141
50 - Manche	42 463	57 576	100 039
61 - Orne	26 478	34 846	61 324
76 - Seine-Maritime	107 930	138 945	246 875
<b>Total Carsat Normandie</b>	<b>282 720</b>	<b>365 437</b>	<b>648 157</b>
<b>Total hors Carsat Normandie</b>	<b>28 278</b>	<b>33 229</b>	<b>61 507</b>
<b>Ensemble des prestataires</b>	<b>310 998</b>	<b>398 666</b>	<b>709 664</b>

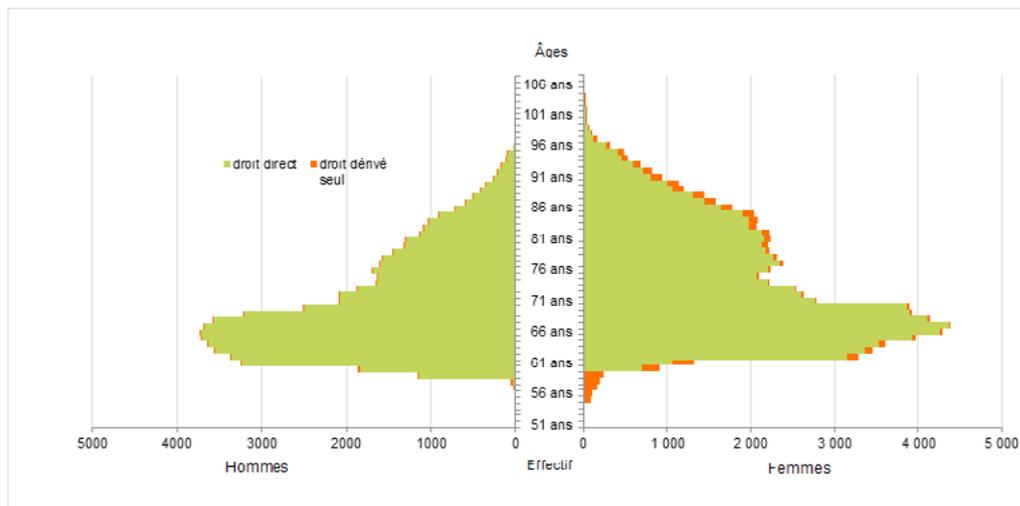


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 618	5 284	8 902
Droits directs (retraites personnelles)	3 370	3 714	7 084
Droits dérivés (retraites de réversion)	248	1 570	1 818
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	184	237	421
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 651	1 029	2 680
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,5 ans	62,2 ans	61,9 ans
Droits dérivés	74,8 ans	72,8 ans	73,0 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés	57,7%	43,5%	50,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	63 207	83 694	146 901
Retraités percevant un droit direct seul	60 996	58 230	119 226
Retraités percevant un droit dérivé seul	348	3 942	4 290
Retraités percevant les deux à la fois	1 863	21 522	23 385
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	2,1%	2,3%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 909	6 622	21 531
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,0 ans	74,3 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	817 €	642 €	717 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 139 €	986 €	1 065 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,0%	48,3%	34,1%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

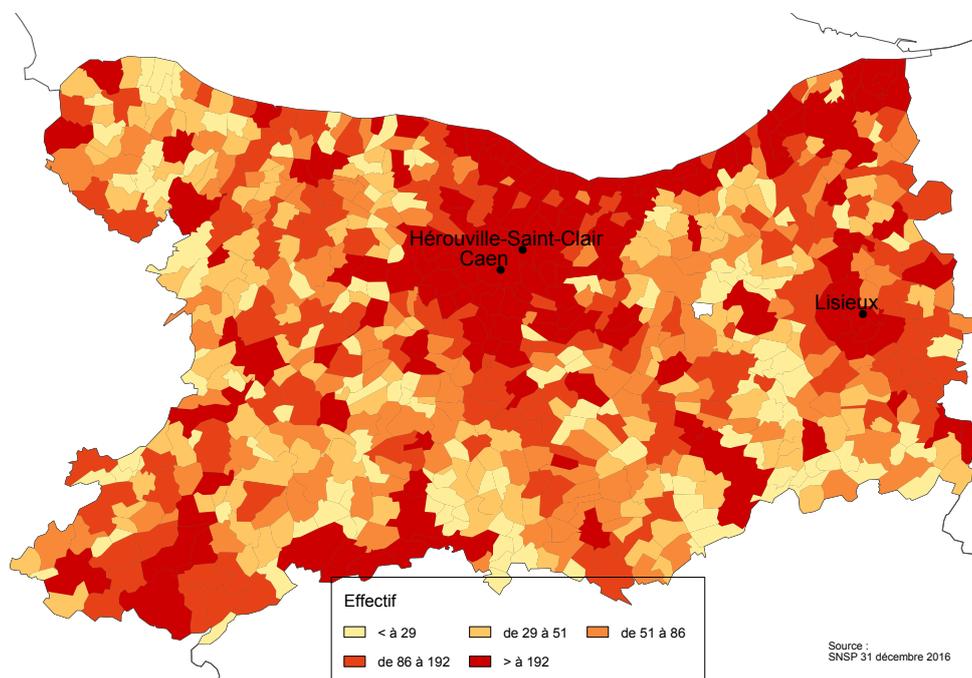
<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Caen</b>			
Nombre total de retraités	6 886	11 475	18 361
Retraités percevant un droit direct seul	6 666	7 818	14 484
Retraités percevant un droit dérivé seul	27	534	561
Retraités percevant les deux à la fois	193	3 123	3 316
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,3%	3,9%	4,4%
<b>Lisieux</b>			
Nombre total de retraités	1 890	3 191	5 081
Retraités percevant un droit direct seul	1 796	1 923	3 719
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	162	173
Retraités percevant les deux à la fois	83	1 106	1 189
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,2%	4,3%	4,3%
<b>Hérouville-Saint-Clair</b>			
Nombre total de retraités	1 378	2 236	3 614
Retraités percevant un droit direct seul	1 330	1 523	2 853
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	96	98
Retraités percevant les deux à la fois	46	617	663
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,3%	3,8%	4,0%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

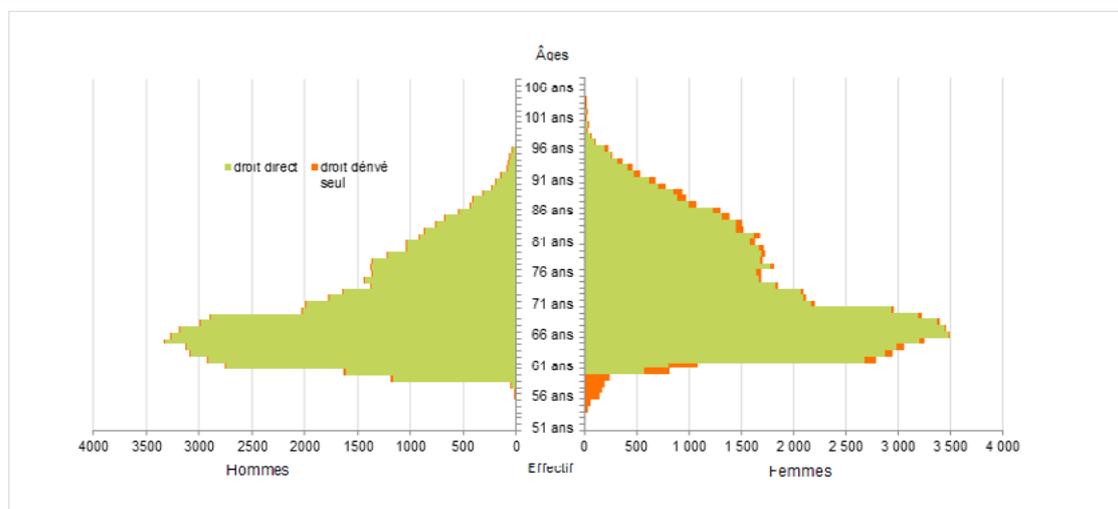


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 211	4 346	7 557
Droits directs (retraites personnelles)	3 030	3 112	6 142
Droits dérivés (retraites de réversion)	181	1 234	1 415
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	108	120	228
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 691	888	2 579
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,3 ans	62,1 ans	61,7 ans
Droits dérivés	72,2 ans	71,3 ans	71,4 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés	47,8%	33,6%	40,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	53 922	65 550	119 472
Retraités percevant un droit direct seul	52 230	44 933	97 163
Retraités percevant un droit dérivé seul	242	3 114	3 356
Retraités percevant les deux à la fois	1 450	17 503	18 953
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	1,8%	1,9%	1,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 049	6 047	20 096
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,6 ans	73,7 ans	72,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	900 €	691 €	785 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 165 €	991 €	1 083 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,7%	41,4%	27,7%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

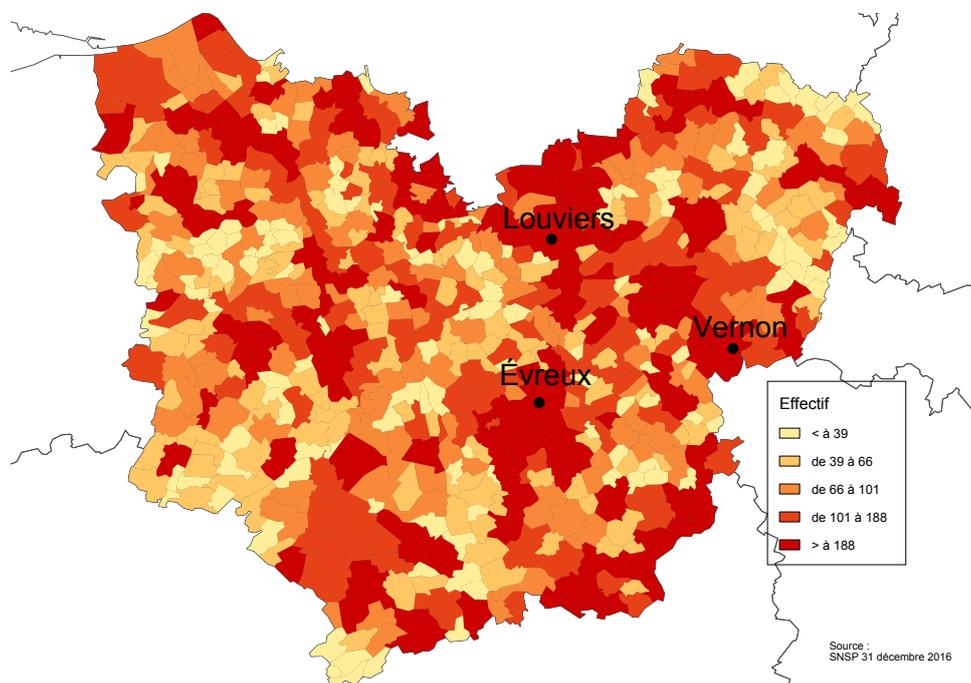
<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Évreux</b>			
Nombre total de retraités	3 214	4 947	8 161
Retraités percevant un droit direct seul	3 122	3 329	6 451
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	230	245
Retraités percevant les deux à la fois	77	1 388	1 465
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,2%	3,8%	4,4%
<b>Vernon</b>			
Nombre total de retraités	1 962	2 670	4 632
Retraités percevant un droit direct seul	1 919	1 684	3 603
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	176	181
Retraités percevant les deux à la fois	38	810	848
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,1%	2,9%	3,8%
<b>Louviers</b>			
Nombre total de retraités	1 481	2 163	3 644
Retraités percevant un droit direct seul	1 402	1 331	2 733
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	89	94
Retraités percevant les deux à la fois	74	743	817
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,3%	3,5%	3,8%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

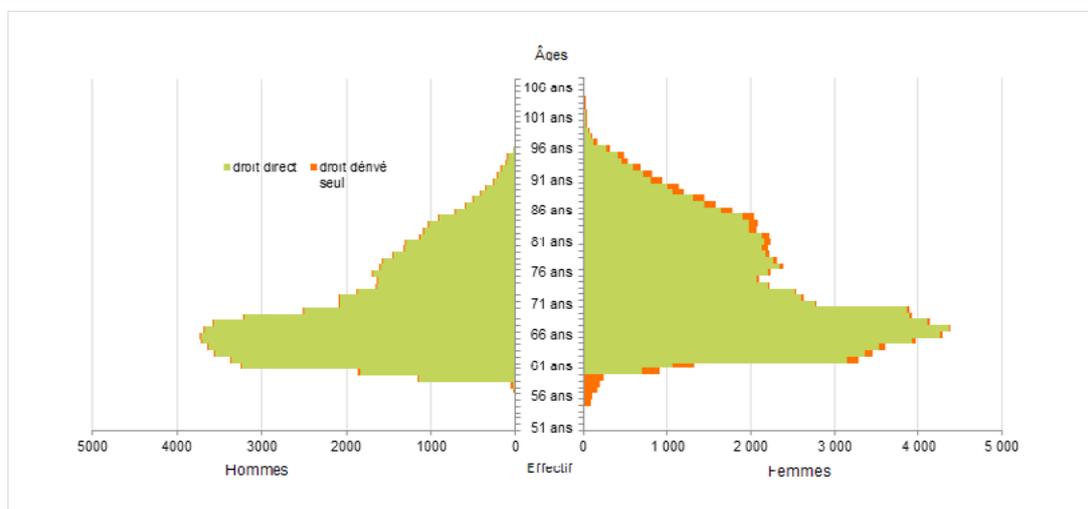


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 594	3 654	6 248
Droits directs (retraites personnelles)	2 378	2 419	4 797
Droits dérivés (retraites de réversion)	216	1 235	1 451
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	122	180	302
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 270	697	1 967
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,3 ans	62,2 ans	61,8 ans
Droits dérivés	74,1 ans	71,9 ans	72,3 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés	62,6%	46,7%	54,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	47 700	63 644	111 344
Retraités percevant un droit direct seul	45 655	44 671	90 326
Retraités percevant un droit dérivé seul	585	3 657	4 242
Retraités percevant les deux à la fois	1 460	15 316	16 776
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	1,7%	2,3%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 880	4 882	16 762
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,0 ans	74,4 ans	73,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	702 €	559 €	620 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 125 €	939 €	1 034 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,4%	58,9%	43,3%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

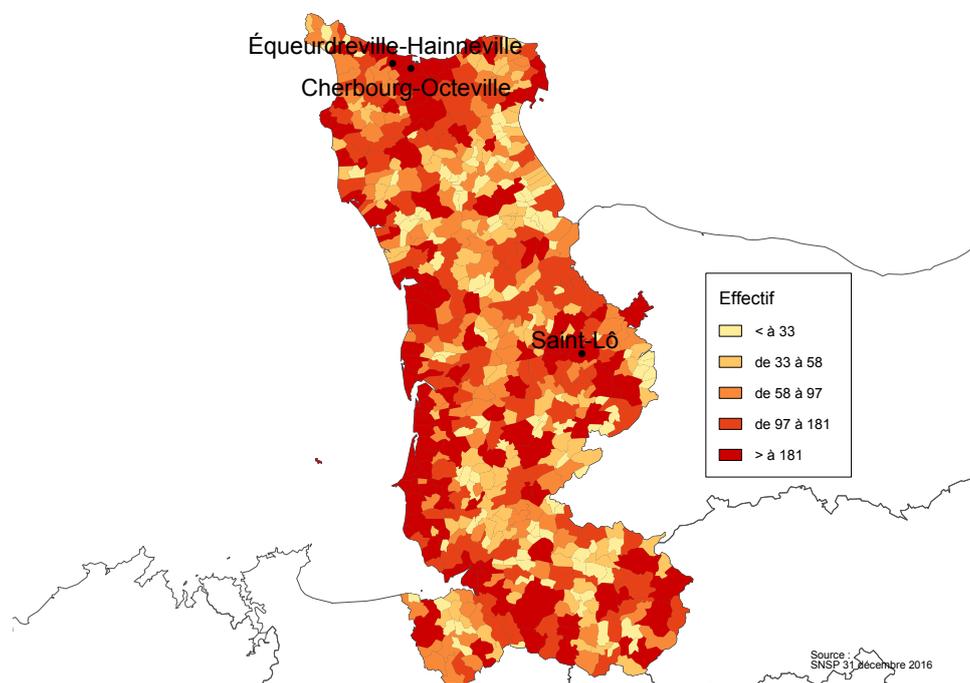
<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Cherbourg-Octeville</b>			
Nombre total de retraités	2 833	4 479	7 312
Retraités percevant un droit direct seul	2 754	2 872	5 626
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	288	300
Retraités percevant les deux à la fois	67	1 319	1 386
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,7%	4,5%	4,2%
<b>Saint-Lô</b>			
Nombre total de retraités	1 624	2 669	4 293
Retraités percevant un droit direct seul	1 548	1 800	3 348
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	124	134
Retraités percevant les deux à la fois	66	745	811
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,4%	4,8%	4,7%
<b>Équeurdreville-Hainneville</b>			
Nombre total de retraités	1 393	1 828	3 221
Retraités percevant un droit direct seul	1 365	1 280	2 645
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	90	91
Retraités percevant les deux à la fois	27	458	485
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,1%	1,5%	1,4%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

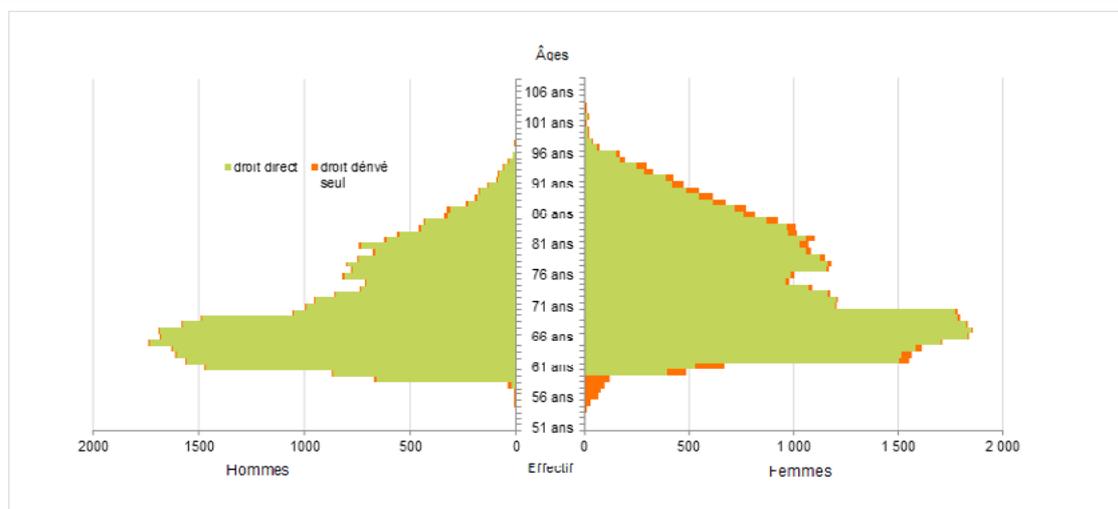


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 640	2 268	3 908
Droits directs (retraites personnelles)	1 477	1 557	3 034
Droits dérivés (retraites de réversion)	163	711	874
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	74	93	167
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	825	536	1 361
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,3 ans	62,0 ans	61,7 ans
Droits dérivés	74,5 ans	72,2 ans	72,6 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés	57,1%	41,8%	49,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	29 843	39 001	68 844
Retraités percevant un droit direct seul	28 327	27 232	55 559
Retraités percevant un droit dérivé seul	307	1 757	2 064
Retraités percevant les deux à la fois	1 209	10 012	11 221
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	2,2%	2,3%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 460	3 538	10 998
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,2 ans	74,6 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	759 €	618 €	679 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 099 €	939 €	1 018 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,8%	53,1%	38,4%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

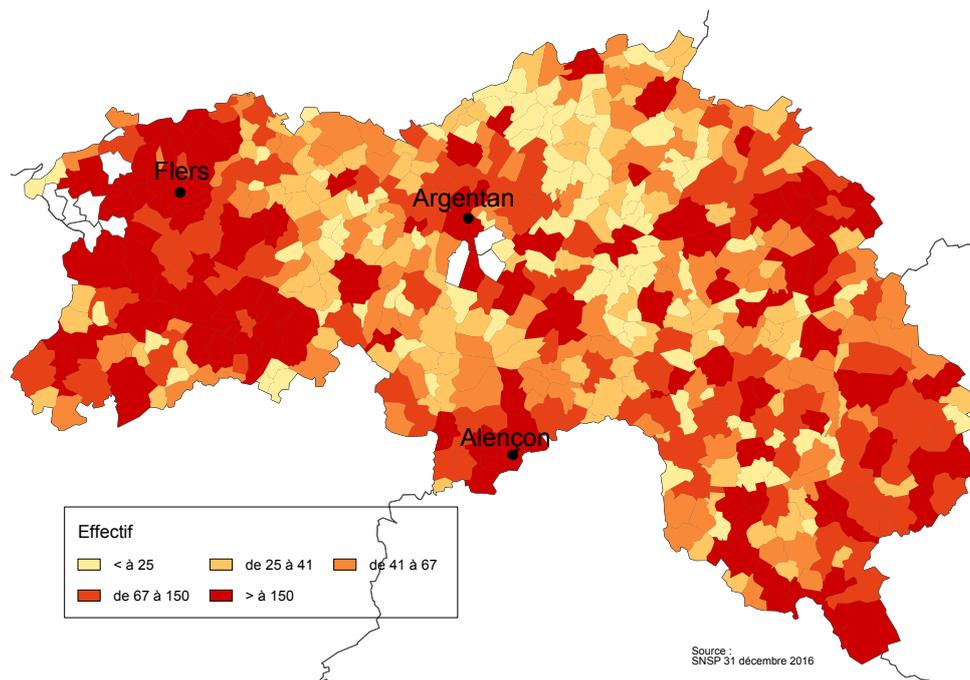
<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Alençon</b>			
Nombre total de retraités	2 259	3 656	5 915
Retraités percevant un droit direct seul	2 166	2 445	4 611
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	149	157
Retraités percevant les deux à la fois	85	1 062	1 147
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,8%	5,2%	5,8%
<b>Flers</b>			
Nombre total de retraités	1 537	2 319	3 856
Retraités percevant un droit direct seul	1 430	1 437	2 867
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	95	104
Retraités percevant les deux à la fois	98	787	885
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,4%	3,1%	3,6%
<b>Argentan</b>			
Nombre total de retraités	1 404	2 132	3 536
Retraités percevant un droit direct seul	1 341	1 369	2 710
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	99	106
Retraités percevant les deux à la fois	56	664	720
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,1%	3,6%	3,8%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

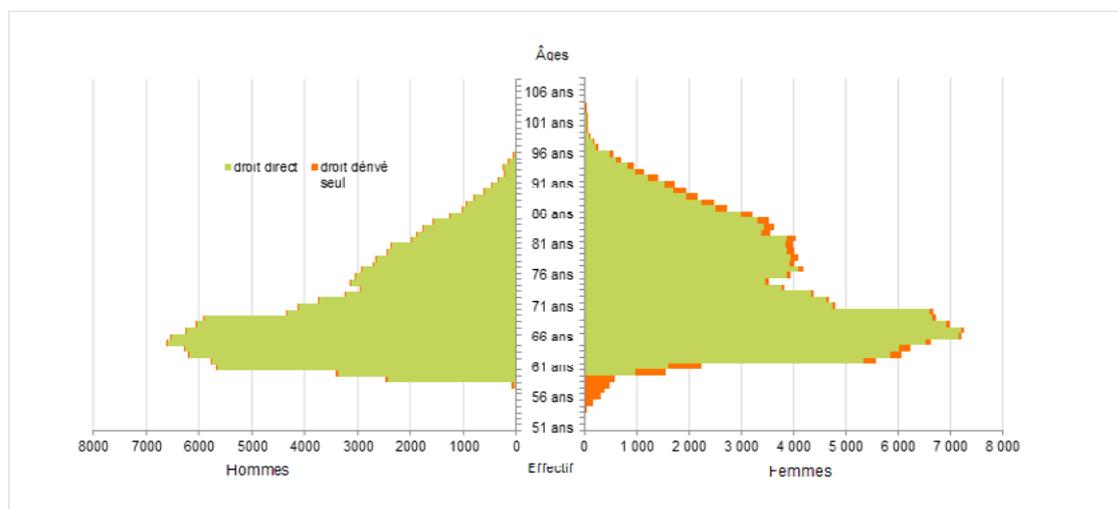


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	6 122	8 891	15 013
Droits directs (retraites personnelles)	5 718	5 940	11 658
Droits dérivés (retraites de réversion)	404	2 951	3 355
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	264	340	604
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 134	1 515	4 649
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	61,3 ans	62,2 ans	61,8 ans
Droits dérivés	73,8 ans	72,1 ans	72,3 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés	44,2%	33,3%	38,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	112 303	145 053	257 356
Retraités percevant un droit direct seul	108 964	94 513	203 477
Retraités percevant un droit dérivé seul	482	8 112	8 594
Retraités percevant les deux à la fois	2 857	42 428	45 285
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	2,3%	2,4%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	27 931	10 429	38 360
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,0 ans	74,4 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	899 €	655 €	762 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(5)</sup>	1 152 €	975 €	1 075 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,9%	49,8%	33,7%

## Pyramide des âges des résidents



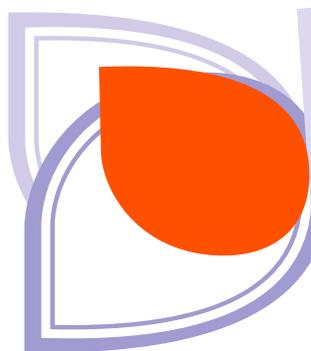
<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

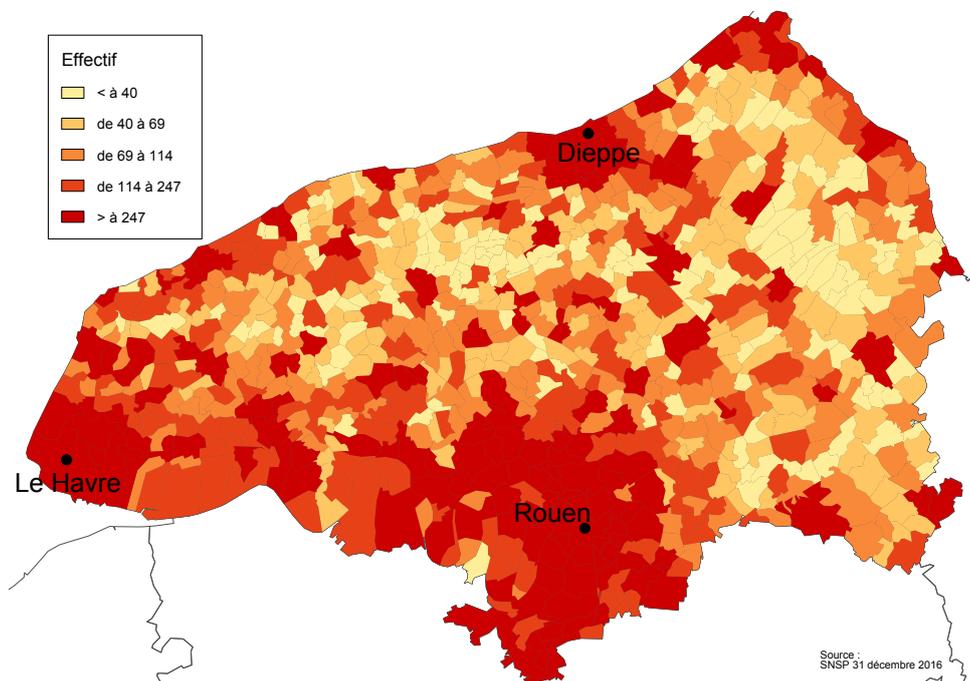
<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>5</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Havre (Le)</b>			
Nombre total de retraités	14 861	20 889	35 750
Retraités percevant un droit direct seul	14 540	12 327	26 867
Retraités percevant un droit dérivé seul	30	1 442	1 472
Retraités percevant les deux à la fois	291	7 120	7 411
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,5%	3,1%	3,2%
<b>Rouen</b>			
Nombre total de retraités	6 510	9 942	16 452
Retraités percevant un droit direct seul	6 318	6 759	13 077
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	504	518
Retraités percevant les deux à la fois	178	2 679	2 857
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,8%	4,6%	5,5%
<b>Dieppe</b>			
Nombre total de retraités	2 974	4 934	7 908
Retraités percevant un droit direct seul	2 874	3 035	5 909
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	254	264
Retraités percevant les deux à la fois	90	1 645	1 735
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,9%	4,0%	4,0%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.